05 juillet 2015

REGLEMENT PARTICULIER

LE MOTO CLUB CLOYSIEN : organise un Moto Cross National

DATE : 05 juillet 2015

DESCRIPTION DU TERRAIN : La Galloire à Cloyes sur le Loir - 28 220

LONGUEUR : 1320 mètres, LARGEUR : 6 mètres à 7 mètres

NOMBRE DE CONCURENTS ADMIS SUR LA PISTE : 40 solos + 20 % pour les entraînements

CLASSES ADMISES :
National 125cc à 500cc 2 temps– 4 temps 250cc à 650cc dès 13 ans – NCO et NJ3
Championnat de Ligue du Centre et Pays de la Loire 85cc espoirs ages de 11 à 16 ans-NJ3 et NCO
Les pilotes âgés de 11 ans devront être en possession d' un guidon d' argent .
Trophée de France Vétérans zone Nord 125cc à 500cc 2 temps – 4 temps 250cc à 650cc - NCO
Argent de 40à 49 ans - Or de 50 à 59 ans - Vermeil au delà de 60ans
Championnat de ligue Mini Cross 65cc de 7 à 11ans NJ1 NJ2 ou NJ3
« poussin ou benjamin « guidon d or ou d'argent

ENGAGEMENTS : Dès la parution du Calendrier ligue et F.F.M

DROIT D'ENGAGEMENT :
35 euros dont 10 euros seront reversés à la ligue pour les transpondeurs, en National non remboursés
30 euros dont 10 euros seront reversés à la ligue pour les transpondeurs en catégorie 85 CC non remboursés
25 euros dont 10 euros seront reversés à la ligue pour les transpondeurs en catégorie Mini Cross non remboursés
Les coureurs en catégorie « National » devront retourner leur bulletin au plus tard 14 jours avant l'épreuve accompagné d'un droit d'engagement à l'ordre du Club organisateur.
Les coureurs du Championnat de ligue 85 CC et Mini Cross devront retourner leur bulletin d'engagement à la ligue du Centre 14 jours minimum avant l'épreuve.
Les coureurs Vétérans et Quads devront retourner leur bulletin d'engagement aux délégués de leur championnat.

CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE :Le samedi 04 juillet 2015 de16 heures à 18 heures 30
Le dimanche 05 juillet 2015 de 7 heures à 8 heures

ENTRAINEMENT : Le dimanche 05 juillet 2015 de 8 heures 30 à 11 heures 50 Pour les Nationaux les séries seront définies suivant les chronos du matin.

COURSES :
Procédure de mise en place dans le parc d'attente, lorsque le premier pilote quittera le parc d'attente pour rentrer en grille plus aucun pilote ne sera accepté. Le ou les pilote(s) de réserve seront autorisés à prendre le départ si le plateau n'est pas complet.

PARC COUREURS :
Chaque véhicule de pilote devra être muni d'un extincteur aux normes en vigueur.
Pour stocker leur carburant, les pilotes devront obligatoirement utiliser des bidons métalliques (bidon PVC proscrits).
Les pilotes devront prévoir l'utilisation de tapis de sol pour les travaux de mécanique.
Les mini motos et les vélos sont interdites dans l'enceinte de la manifestation.
Toute infraction engage la responsabilité du pilote.
Tout pilote est responsable de ses accompagnateurs sur le circuit et ses abords,avant , pendant et après la course ainsi que de son matériel.

CLASSEMENT :
Suivant le barème F.F.M championnats de France. Le vainqueur sera le pilote ayant le plus grand nombre de points au total des manches disputées pour la catégorie considérée. En cas d'ex æquo, c'est le classement de la dernière manche qui départagera les pilotes.

RECLAMATIONS :
Elle devra être soumise au Directeur de course dans la demie heure qui suit la proclamation des résultats accompagnée d'un chèque de 75 Euros.

REMISE DES PRIX : à 19 H

ASSURANCE : GRAS SAVOYE

SERVICE DE SECURITE :
Est assuré par Monsieur le Docteur CAUVIN, Médecin généraliste à CLOYES SUR LE LOIR, par les Ambulances de CLOYES, et par les secouristes de la Protection civile de CHATEAUDUN.

DIRECTEUR DE COURSE :LAVRAT Philippe OCD 124927

DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT : GERAY Claude OCD 011388

COMMISSAIRES TECHNIQUES :ERBEL Cédric OCT 048649
BOUTHELOT Eric OCT 224968
PARCINEAU Jean Michel OCT 189117

DELEGUE CHAMPIONNAT DE LIGUE DU CENTRE MINI CROSS : DAUVOIS Pa OCD 007902

DELEGUE TROPHEE DE FRANCE ZONE NORD CARTEAU Stéphane

DELEGUE CHAMPIONNAT DE LIGUE DU CENTRE 85 CC : GALLOU Christian ODC 049090

PARC PANNEAUTEUR : LAPLACE Loic OCP 024791

COMMISSAIRES SPORTIFS : DAUVOIS Max ODC 007901
GALLOU Christian ODC 049090
BUOTROUX Alain OCS 004944

TRANSPONDEURS : PELLOILE Jean Luc OCT 077808 et PELLOILE Isabelle OCP 077807

PARC D'ATTENTE : DION Denis ODC 056813
DION Sylvie ODC 230786

CHRONOMETRAGE : PELLOILLE Jean Michel : ODC 054186 ROBLIN Jacques OCD 021065 JAMET Lydia chronométrage 250604

COMMISSAIRES DE PISTE :
Responsable : DUTERTRE Jean-Loup – OCD 072608
Commissaires : , THOUSEAU Dominique – OCP 073147, COLIN Dominique – OCP 114807, ROQUAIN Philippe OCP130241, DUCHESNE Jean Luc OCP 073714 – GLON Dominique OCP 228398 et les commissaires des clubs voisins.

Prescriptions du code sportif national et des règles techniques et de sécurité qui s'appliquent

FAIT A MONTIGNY LE PRESIDENT

LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE
Secrétariat